

<p>PV-CM-13012023</p> <p>SEANCE DU 13-01-2023 A 17H30</p> <p>CONVOCAATION DU 09-01-2023</p>	<p>PYRÉNÉES-ATLANTIQUES</p> <p>—</p> <p>MAIRIE</p> <p>DE</p> <p>BOURDETTES</p> <p>64800</p> <p>—</p>	<p>PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
---	---	--

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LACROUX Philippe.

Présents : M.M. LACROUX Philippe, DOMENJOLLE Didier, ALIAS Christian, ARENAS Arthur, BERGERET Jean, ALVES Frédéric, BORDES Stéphane, CABALLERO Jérôme, CASTILLON Thierry, TECHOUEYRES Pascal

Mmes SARCA Marie-José, Mme VINGTAN Karine

Absents : M. TERRASSIER Christophe

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme VENANCIO Elodie à M. LACROUX Philippe,

Secrétaire de séance : ALIAS Christian

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Date de la convocation : le 09-01-2023

Le Conseil Municipal a débuté à 17h40.

M. le Maire constate que le quorum est atteint.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 26-12-2022.

Il propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant.

- Délibération : Extension et rénovation de bâtiment communal (mairie et salle).
- Délibération : Rénovation du petit patrimoine de la commune

Questions diverses

DÉLIBÉRATION N° 01 – REAMENAGEMENT ET EXTENSION DU BATIMENT DE LA MAIRIE.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de réaménagement et d'extension du bâtiment Mairie.

Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi par le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale et que la dépense a été évaluée à 1 576 486,49 € H.T.

Il convient maintenant de solliciter de l'Europe, l'État, de la Région, du Département et de tout autre organisme le maximum de subventions possible pour ce type de projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE d'approuver ce projet,
de solliciter de l'État, de la Région et du Département le maximum de subventions possible pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

Voté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION N° 02 – RENOVATION DU PETIT PATRIMOINE DE LA COMMUNE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux pour réaménager le petit patrimoine de la commune : lavoir, puits, croix...

Il ajoute que des dossiers de demande de subvention sont ou vont être déposés

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications et en avoir largement délibéré,

DECIDE d'approuver ce projet,
de solliciter le maximum de subventions possible pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

AUTORISE M. le Maire à solliciter des subventions, à signer les bons de commandes et à procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

M. le Maire présente les cartes du PPRI du syndicat mixte du gave de Pau.

Une réunion avec le CAUE64 est prévue pour voir les deux projets, M. Domenjolle et M. Arenas représenteront la mairie.

Le conseil municipal s'est terminé à 18h40.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 1 à 2

Liste des membres présents :

LACROUX Philippe,
DOMENJOLLE Didier,
ALIAS Christian,
ARENAS Arthur,
BERGERET Jean,
ALVES Frédéric,
BORDES Stéphane
CABALLERO Jérôme,
CASTILLON Thierry
SARCA Marie-José,
TECHOUÉYRES Pascal,
VINGTAN Karine

Signature du Maire :	Signature du secrétaire de séance :
----------------------	-------------------------------------